

Pistes d'action ou de réflexion

Comment vivre avec une personne ayant un TPA

- Définir ses attentes;
- Être empathique;
- Mettre des limites;
- Établir des règles.

Activités de l'APAMM-RS pour les membres de l'entourage

- Groupe de soutien et d'entraide

Consultez notre calendrier d'activités au www.apammrs.org

INFORMEZ-VOUS au 450.766.0524

Évolution du trouble

L'évolution est chronique chez les personnes antisociales mais peut s'atténuer lorsque la personne avance en âge. Certains comportements deviennent chroniques et stables. Cela entraîne des perturbations dans les pensées, les comportements ou les relations qu'elles entretiennent.

4 % de la population générale souffrirait de ce trouble et les hommes en sont plus souvent touchés.



ASSOCIATION DES PARENTS
ET AMIS DE LA PERSONNE
ATTEINTE DE MALADIE
MENTALE – RIVE-SUD



Trouble de personnalité antisociale (TPA ou antisociale)

Critères diagnostiques, troubles concomitants, médication et thérapies proposées, évolution du trouble et pistes d'action

APAMM-RS



Association des parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale – Rive-Sud

10, boulevard Churchill, suite 206
Greenfield Park, Qc, J4V 2L7
450.766.0524

info@apammrs.org
www.apammrs.org



Troubles concomitants souvent rencontrés

Un trouble est concomitant lorsqu'il surgit en même temps. Autrement dit, voici les autres troubles qui pourraient être "actifs" en même temps qu'un TPA :

- Dépression;
- Toxicomanie.

Comment se manifeste le trouble de personnalité antisociale?

- Incapacité de se conformer aux normes sociales qui déterminent les comportements légaux, comme l'indique la répétition de comportements passibles d'arrestation;
- Tendance à tromper pour un profit personnel ou par plaisir, indiquée par des mensonges répétés, l'utilisation de pseudonymes ou des escroqueries;
- Impulsivité ou incapacité à planifier à l'avance;
- Irritabilité et agressivité, comme en témoigne la répétition de bagarres ou d'agressions;
- Mépris considéré pour sa sécurité ou celle d'autrui;
- Irresponsabilité persistante indiquée par l'incapacité répétée d'assumer un emploi stable ou d'honorer des obligations financières;
- Absence de remords, indiquée par le fait d'être indifférent ou de se justifier après avoir blessé, maltraité ou volé autrui.

Pour poser un tel diagnostic, le psychiatre doit évaluer que la personne a au moins trois des manifestations décrites précédemment. Le TPA apparaît généralement vers l'âge de 15 ans.

Traitements



Médication selon les symptômes prédominants de chaque personne :

- Antidépresseurs

Il n'y a aucune médication spécifique au Trouble de personnalité antisociale.

Le meilleur outil reste la psychothérapie individuelle avec des professionnels. L'objectif est de diminuer leur impulsivité.